



URBANISME

## Consultation publique du PLU : donnez votre avis !

La Ville engage une nouvelle modification de son Plan Local d'Urbanisme. Cette procédure vise à ajuster certains secteurs stratégiques sans revoir l'ensemble du document. La consultation est ouverte du 23 juin au 23 juillet 2025.

*Publié le 23 juin 2025*

Dans le cadre de l'évolution du territoire, la Ville de Guérande lance une **modification simplifiée n°2 de son Plan Local d'Urbanisme (PLU)**. Après une première modification de droit commun en 2019, puis une première modification simplifiée en 2021, cette nouvelle étape permettra d'apporter des ajustements ciblés, notamment sur les **Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)**.

### Quels secteurs sont concernés ?

Cette consultation concerne les secteurs Sainte Anne (OAP 2), Boulevard de Gaulle (OAP 15) et Maison neuve (OAP 4), ainsi que le règlement de la zone UEc, qui correspond aux parcs d'activités principalement destinés aux grandes et moyennes surfaces commerciales. Elle porte également sur les marges de recul le long des routes départementales, en lien avec le nouveau schéma des mobilités du Département.

### Comment donner son avis ?

- › La consultation publique est ouverte **du 23 juin au 23 juillet 2025**.
- › Le dossier est consultable **en ligne** et **en mairie**, aux horaires d'ouverture du service urbanisme.
- › Vos observations peuvent être adressées sur le registre disponible en mairie, par courrier et/ou par mail à [consultation.plu@ville-guerande.fr](mailto:consultation.plu@ville-guerande.fr)



Ville de  
**Guérande**

#### HOTEL DE VILLE

7 place du marché au  
Bois  
44350 Guérande  
Tél : 02 40 15 60 40

#### HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h  
13h30 > 17h30  
Mar : 14h30 > 17h30  
Sam : 9h > 12h